

Grand Poitiers Communauté urbaine

Organigramme de Grand Poitiers

Consulter l'organigramme de Grand Poitiers Communauté urbaine

Les collectivités de la Ville de Poitiers et de la communauté urbaine, Grand Poitiers, ont mutualisé leur gestion des ressources humaines

Partout, chaque jour, les agents de la Collectivité sont directement ou indirectement au service de la population. La mission des femmes et des hommes qui travaillent pour Poitiers consiste à fournir aux habitants l'intégralité des services publics dont les deux administrations ont la charge. Les agents, en remplissant leurs missions au quotidien, contribuent à faire de Poitiers et de Grand Poitiers des pôles majeurs en matière de développement économique, d'action culturelle, d'activités sportives et de loisirs. Ils interviennent également dans la politique d'éducation, dans l'accompagnement médical et social et dans les déplacements des habitants.

Rejoindre la collectivité, c'est mettre son métier au service de la qualité du service public poitevin.

[Vous trouverez ici les informations utiles sur la politique de la collectivité en matière de ressources humaines, sur les métiers, sur les modalités de recrutements et bien sûr les offres d'emploi.](#)

Les 10 rémunérations les plus élevées

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, prévoit dans son article 37, que « les collectivités territoriales de plus de 80 000 habitants publient chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées ».

Pour Grand Poitiers Communauté urbaine, cela représente en 2023 une somme globale de 876 070,09 euros versée en rémunérations brutes (avant prélèvement à la source).

En termes de répartition entre femmes et hommes, cette somme concerne 4 femmes et 6 hommes.

[Voir la publication du montant global de la répartition entre femmes et hommes des dix rémunérations les plus élevées des agentes et agents de Grand Poitiers Communauté urbaine.](#)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi